



HAL
open science

La plage urbaine spontanée, une nouvelle forme d'appropriation oisive de l'espace public

Maroua En-Nejjari, Ignacio Requena-Ruiz, Daniel Siret

► To cite this version:

Maroua En-Nejjari, Ignacio Requena-Ruiz, Daniel Siret. La plage urbaine spontanée, une nouvelle forme d'appropriation oisive de l'espace public. Les Cahiers de la recherche architecturale, urbaine et paysagère, 2020, 10.4000/craup.3647 . halshs-02900430

HAL Id: halshs-02900430

<https://shs.hal.science/halshs-02900430>

Submitted on 8 May 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

La plage urbaine spontanée, une nouvelle forme d'appropriation oisive de l'espace public

Article

*The urban spontaneous beach, a new kind of appropriation of the public space
for idleness*

Maroua En-nejjari, Ignacio Requena et Daniel Siret



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/craup/3647>
DOI : 10.4000/craup.3647
ISSN : 2606-7498

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Maroua En-nejjari, Ignacio Requena et Daniel Siret, « La plage urbaine spontanée, une nouvelle forme d'appropriation oisive de l'espace public », *Les Cahiers de la recherche architecturale urbaine et paysagère* [En ligne], Actualités de la recherche, mis en ligne le 20 mai 2020, consulté le 11 février 2021. URL : <http://journals.openedition.org/craup/3647> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/craup.3647>

Ce document a été généré automatiquement le 11 février 2021.



Les Cahiers de la recherche architecturale, urbaine et paysagère sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 France.

La plage urbaine spontanée, une nouvelle forme d'appropriation oisive de l'espace public

Article

The urban spontaneous beach, a new kind of appropriation of the public space for idleness

Maroua En-nejjari, Ignacio Requena et Daniel Siret

Introduction

- 1 De nombreuses études ont été consacrées aux plages urbaines scénographiées qui font désormais partie du paysage urbain contemporain, à l'instar de Paris Plage, qui en est l'exemple le plus connu¹. Moins étudiées sont les situations de plages urbaines inattendues, émergeant dans certains espaces publics urbains contemporains, souvent au bord de l'eau, et permettant aux citoyens de se relâcher et d'exposer leurs corps au soleil, au sol, au vent et à l'altérité, sans que le lieu ne soit aménagé à l'image d'une plage. Ces situations sont les signes d'une nouvelle forme d'appropriation oisive de la ville et d'une hybridation des comportements. Certains lieux, par leur ambiance et leurs caractéristiques spatiales et sensibles, invitent ainsi à l'arrêt et deviennent les espaces privilégiés du relâchement : « Ils permettent des pauses, deviennent une scène d'exposition des corps² ». Ce relâchement des corps s'observe aussi bien dans les postures et leur affranchissement des « dispositifs trop formalisés » (Jolé, 2013) tels que les bancs ou autres éléments de mobiliers conditionnant l'accueil du corps dans l'espace public, que du point de vue de leur visibilité croissante³. Ainsi, les marches, les pelouses et les berges des fleuves, longtemps destinées à la promenade et à la contemplation, s'imposent comme de nouveaux lieux d'arrêt et de détente pour les citoyens, façonnant leur rapport au corps et à l'oisiveté en ville.

- 2 Des comportements hybrides, à cheval entre les comportements urbains habituels et les attitudes observées sur les plages, prennent ainsi place dans l'espace public. Ils mettent en avant une quête de relâchement et de décontraction du corps et concrétisent l'intuition de Francine Barthes-Deloizy qui soulignait dès 2003 l'avènement d'un nouveau rapport au corps dans les villes occidentales, où la semi-nudité jusqu'alors réservée à l'univers de la plage ou aux espaces de l'intime fait irruption dans le quotidien urbain : « Les villes se balnéarisent à la belle saison, bronzer et offrir le plus de surface de peau au rayon du soleil n'est plus une activité réservée aux seules plages⁴ ».
- 3 Issu d'un travail de thèse en cours depuis janvier 2018⁵, cet article traite de ce phénomène que nous appelons la « plage urbaine spontanée », à travers un travail empirique mené à Nantes en 2018 et en 2019 et un travail théorique puisant dans les champs de l'histoire, de la géographie sociale et culturelle, de la géographie du tourisme et de la sociologie des interactions. Le choix du terme « spontanée » exprime la dimension improvisée des attitudes « plagesques » – terme que nous utilisons en référence à ce qui relève de l'univers de la plage – dans des lieux *a priori* non aménagés dans ce dessein. L'étude de la plage urbaine spontanée pose la question du contexte spatiotemporel d'apparition des attitudes plagesques au sein de la ville contemporaine, mais aussi des éléments sensibles, sociaux et culturels accompagnant l'émergence de ce type de situations urbaines. Comment définir la situation de plage en milieu urbain ? Quelles sont les conditions de terrain et d'ambiance permettant l'existence de la plage urbaine spontanée ? Comment s'organisent les pratiques dans ces lieux ? Quels sont leurs effets sur le vécu de l'espace public contemporain ? Ces comportements plagesques sont-ils identifiés par les acteurs de la ville et quelles positions développent-ils face à ce phénomène ?
- 4 Pour étudier les plages urbaines spontanées, une définition des éléments physiques et symboliques qui caractérisent la situation de plage est présentée dans la première section de cet article ; elle justifie la sélection des terrains d'investigation nantais. Nous analysons ensuite la dimension spatiale de ces situations et les différentes temporalités quotidiennes, hebdomadaires et saisonnières qui semblent rythmer la vie sur ces plages. Les deux dernières sections mettent en évidence la plage urbaine spontanée en tant que lieu de loisir non marchand, façonnant le rapport au corps et à l'oisiveté en ville. Nous concluons sur la plage spontanée comme espace physique mais aussi social, inscrit dans un contexte culturel et politique spécifique modifiant le rapport à l'espace public urbain.

La situation de plage

- 5 Au-delà de la baignade et de la semi-nudité, la plage est un espace où plusieurs pratiques et attitudes que nous adoptons individuellement et collectivement dans différentes sphères de la vie quotidienne réussissent à cohabiter. En effet, les « plageurs » – terme utilisé la première fois par Jean Didier Urbain (1994) – mangent, boivent, pique-niquent, bronzent, nagent, jouent, méditent, contemplant ; ils se promènent, courent, lisent, s'allongent ou dorment⁶..., tant d'activités qu'ils pratiquent dans leur quotidien dans des lieux spécifiques tels que les restaurants, les bars, les salles de sports ou encore chez soi. Quelques éléments caractérisant le vécu de

l'expérience plagesque peuvent cependant être identifiés pour caractériser la situation de plage et l'imaginaire qu'elle déploie.

- 6 La plage, considérée comme un espace « en rupture quasi-totale avec les conventions citadines⁷ », apparaît d'abord comme un lieu favorisant le relâchement des corps et des esprits. Lieu emblématique des vacances, elle est présentée, en référence à Michel Foucault comme un lieu hétérotopique, hors la loi commune, créant une rupture spatiale et temporelle avec le quotidien urbain⁸. Le relâchement sur la plage se matérialise de plusieurs manières. D'une part, l'horizontalité des corps contribue à en faire un territoire à part, en opposition à la verticalité et à la rectitude associée à la ville⁹. D'autre part, la semi-nudité (voire la nudité intégrale) l'oppose aux espaces du quotidien. Ce lieu, quoique public, autorise « des formes de dénudation qui sont habituellement jugées déviantes ailleurs dans les lieux où tout un chacun est potentiellement exposé à tous les autres¹⁰ ».
- 7 La quête d'exposition semble accompagner l'expérience plagesque depuis l'invention de ce territoire comme espace de loisir. Nous parlons ici de l'exposition au soleil, mais aussi à l'eau, au sol, aux vents et aux regards. À partir du XX^e siècle, le soleil devient un des éléments phares de l'expérience de la plage, lié au bien-être et « mettant à la mode le hâle de la peau¹¹ ». Le lien à l'eau constitue également un élément d'appréciation de l'ambiance plagesque, aussi bien par ses propriétés physiques que par l'imaginaire qui lui est lié. Comme pour le soleil, l'importance de l'exposition du corps à l'eau de mer était d'abord d'ordre thérapeutique, avant que ce rapport ne devienne hédonique, à travers la diffusion de la pratique de la baignade et de la natation¹². La présence de l'eau semble ainsi être un élément constitutif de l'expérience plagesque, du point de vue physique et symbolique, la différenciant des lieux du quotidien, ce qui nous amènera à prendre l'eau comme point de départ pour notre enquête, même si celle-ci n'est généralement pas directement accessible en milieu urbain.
- 8 La plage est aussi et avant tout un espace social, un espace de la coprésence. L'expérience plagesque implique généralement la cohabitation, sur un même lieu, d'individus et de groupes sociaux différents. Les notions de distance, de promiscuité et d'intimité n'y revêtent plus le même sens. Une gestion de la coprésence entre les différentes cellules de plageurs prend place sur ce territoire, et ce à travers différentes stratégies de distanciation et de territorialisation¹³. L'orientation commune vers l'eau est l'un des éléments permettant la gestion du rapport aux autres. La mer constitue un horizon commun attirant le regard au loin et assurant une mise à distance du quotidien et une certaine intimité dans la coprésence. L'auto-organisation des plageurs, par l'orientation des corps vers cet horizon, permet de réduire les situations de face-à-face et de se protéger des regards¹⁴.
- 9 Enfin, les accessoires liés à la plage dans l'imaginaire des citadins sont des éléments affirmant le statut de plageur. Les serviettes et sacs de plage, la crème solaire, le parasol, l'huile de bronzage... sont autant d'objets caractéristiques de la situation de plage, affirmant l'appartenance à celle-ci. Ces accessoires font également office de « marqueurs frontières¹⁵ » délimitant le territoire de chaque cellule ; ils « préservent l'immobilité collective des corps en figeant les positions sur la plage¹⁶ ».
- 10 Pour résumer, la situation de plage peut être définie comme un espace et un temps où des individus aux trajectoires différenciées cohabitent, relâchés, dans une orientation commune, avec différents desseins récréatifs, exposant leur corps au soleil, à l'air, à l'eau et aux regards des autres, souvent équipés d'accessoires spécifiques de l'univers

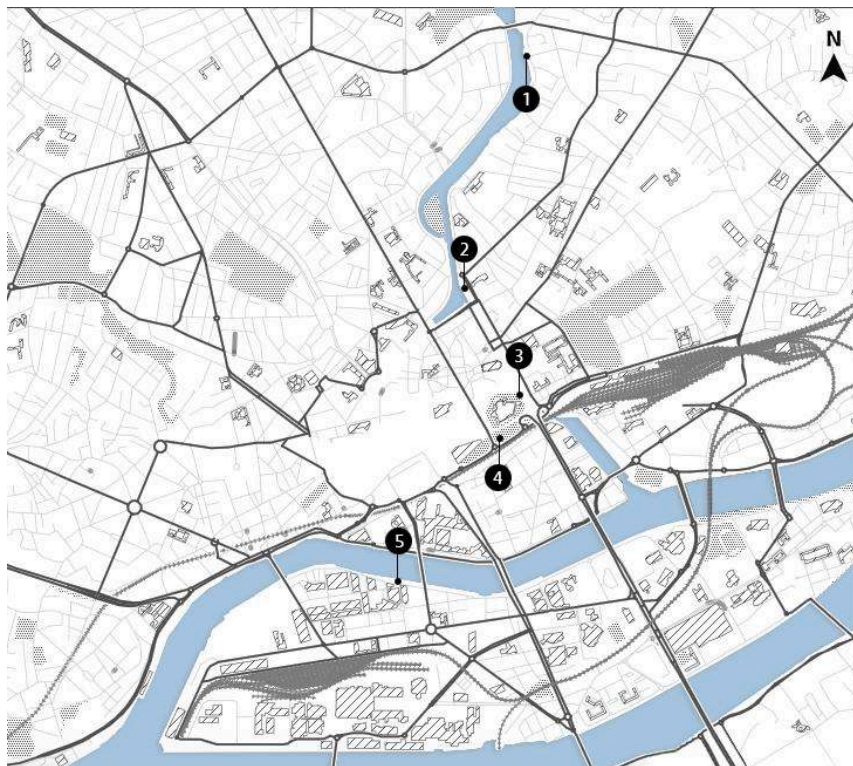
balnéaire. Cette définition de la situation de plage et des éléments constitutifs de l'expérience plagesque constitue une base pour la sélection de nos terrains d'enquête et l'établissement de notre grille d'observation des plages urbaines spontanées.

Les plages urbaines spontanées à Nantes

Les terrains d'enquêtes

- 11 L'enquête présentée ici a été menée à Nantes en 2018 et 2019. Nous avons parcouru la ville de Nantes, notamment les rives des trois cours d'eau Nantais, à la recherche de situations spontanées assimilables à des plages urbaines. Nous avons ainsi repéré plusieurs terrains, tous insérés dans un contexte urbain plus ou moins dense, où des comportements plagesques sont observables. Les premières observations exploratoires nous ont conduit à sélectionner cinq situations représentatives que nous définissons comme des plages urbaines spontanées nantaises, à savoir (fig. 1) : le ponton du Cercle d'Aviron Nantais (CAN), l'espace en contrebas du Square Maquis de Saffré, les douves du château des Ducs de Bretagne, le miroir d'eau au pied du même château, et enfin la pelouse en berge de Loire au pied de l'École nationale supérieure d'architecture de Nantes (ENSAN). Les cartes et images des figures 2, 3, 4, 5 et 6 présentent les situations observées.

Figure 1. Corpus d'étude pour l'enquête de terrain à Nantes, 2018.



1. Ponton du CAN. 2. Contrebas du Square Maquis de Saffré. 3. Douves du Château. 4. Miroir d'eau. 5. Pelouse de l'ENSAN.

Fond de carte : <http://maps.stamen.com/>

Figure 2. Carte de situation et photographie d'ensemble de la pelouse de l'ENSAN.



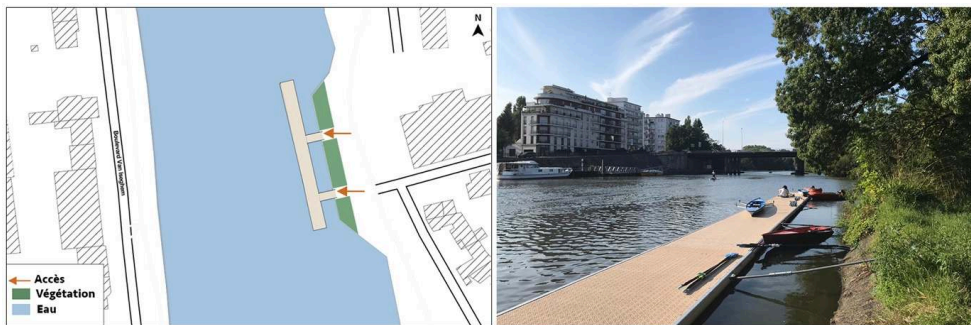
Illustrations Maroua En-nejjari

Figure 3. Carte de situation et photographie d'ensemble de l'espace en contrebas du Square Maquis de Saffré.



Illustrations Maroua En-nejjari

Figure 4. Carte de situation et photographie d'ensemble du ponton du CAN.



Illustrations Maroua En-nejjari

Figure 5. Carte de situation et photographie d'ensemble de la pelouse des douves du Château des Ducs de Bretagne.



Illustrations Maroua En-nejjari

Figure 6. Carte de situation et photographie d'ensemble du Miroir d'eau.



Illustrations Maroua En-nejjari

Éléments méthodologiques

- 12 Sur ce corpus, notre intérêt s'est d'abord porté sur les dimensions spatiales et matérielles des situations sélectionnées en tant qu'espaces aménagés, équipés, insérés dans des réseaux et contextes climatiques et urbains particuliers, puis sur la manière dont les citoyens se les approprient et sur la vie qui s'y développe. Entre le 18 juillet et le 27 septembre, une vingtaine de séances d'observation de deux à trois heures de chacune des situations ont été complétées par quinze entretiens courts *in-situ* avec des plageurs, seuls ou en groupe, afin de mieux comprendre les logiques sociales et sensibles entourant le vécu des plages urbaines spontanées, en lien avec leurs propriétés spatiales et physiques¹⁷. Pendant la saison hivernale, une phase d'enquête hors situation de plage a été menée à l'aide de deux méthodes complémentaires : d'une part, des entretiens avec des représentants des pouvoirs publics de la Métropole et de la ville de Nantes ont été menés au sein du Service des espaces publics à Nantes Métropole, du Service de tranquillité publique, du Service des espaces verts et au sein de la Délégation de la nature, des déplacements doux, des espaces publics et de la quotidienneté de la ville de Nantes. D'autre part, quatre entretiens collectifs impliquant entre cinq et douze personnes ont été conduits avec des plageurs hors situation. Cette étape avait pour objectif de croiser les intentions et postures des décideurs face aux plages urbaines spontanées, avec les représentations et les appropriations qui en sont faites par les citoyens.

L'organisation spatiale des pratiques sur la plage urbaine spontanée

- 13 Notre enquête montre que les logiques d'installation et d'organisation sur la plage urbaine spontanée semblent répondre à un schéma spécifique. Un modèle hypothétique de configuration spatiale des pratiques sur ces lieux a ainsi été établi, faisant état des propriétés et éléments spatiaux semblant avoir un impact sur le vécu de l'expérience plagesque, en lien avec la manière dont les citoyens se l'approprient. Ce modèle prend notamment appui sur différents modèles de configuration spatiale de la plage « naturelle » identifiés dans l'état de l'art.

La configuration spatiale des pratiques sur la plage « naturelle »

- 14 Plusieurs travaux de recherche se sont ainsi intéressés à la configuration de la plage « naturelle » (plage de rivage) et à l'organisation spatiale des pratiques qui y prennent place¹⁸. Ils proposent des modèles d'organisation caractérisant la distribution des plageurs. À travers le croisement des cinq modèles étudiés, plusieurs zones spécifiques de plage sont définies, abritant des comportements et un degré de relâchement variables.
- 15 Les cinq modèles de plage « naturelle » analysés sont synthétisés dans le schéma de la figure 7. Une « zone de repos » s'étend sur une largeur importante. C'est la zone la plus dense où apparaissent les pratiques plagesques sédentaires, espace du relâchement, des corps allongés sur le sable, des bains de soleil, des discussions... En s'approchant du rivage, cette étendue est bordée par une « zone de contact » avec l'eau, matériellement différente de l'espace de relâchement. Le sable y est plus dur, c'est l'espace des activités mobiles, des châteaux de sable, des balades et activités sportives. Le rivage crée un horizon commun qui oriente la position de la majorité des plageurs. Une « zone de distribution » longe l'arrière de la zone de repos et dessert celle-ci depuis les points d'accès à la plage. C'est une zone peu dense où les plageurs ne s'attardent pas ; ils s'y arrêtent uniquement le temps de choisir leur espace d'installation sur la zone de repos. Enfin, une frontière naturelle ou artificielle sépare l'espace de la plage de l'espace extérieur, créant une rupture entre ces deux mondes aux ambiances et aux codes différents. Dans le cas des plages « naturelles », cette frontière est formée par un cordon de dunes, un remblai, des plantations, une route...

Figure 7. Organisation spatiale des pratiques sur la plage « naturelle » (plage de rivage) à partir des modèles proposés par Polette et Raucci, Roig i Munar, Jurado, Botero, Corneloup et Guyonnard¹⁹.

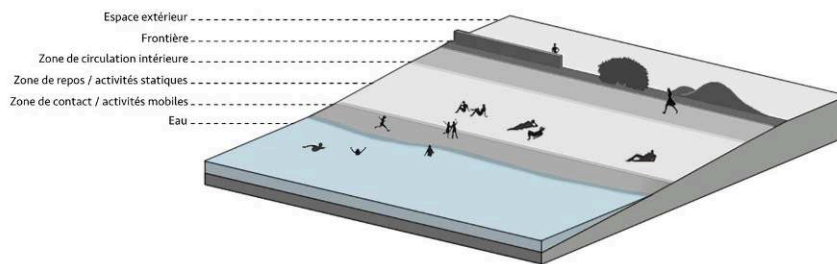


Illustration Maroua En-nejjari et Ignacio Requena

Modèle d'organisation spatiale des pratiques sur la plage urbaine spontanée

- 16 Les plages urbaines spontanées, singulières du point de vue de leur caractère urbain et improvisé, ne suscitent pas exactement les mêmes mécanismes chez les citoyens. Cependant, l'enquête menée à Nantes fait état de similitudes du point de vue de la gradation des pratiques et du degré de relâchement observés sur chaque zone. Nous avons ainsi pu définir un schéma d'organisation spatiale des pratiques sur la plage urbaine spontanée inspiré du modèle de la plage « naturelle » et intégrant les éléments issus de nos enquêtes. Ce modèle est représenté dans la figure 8.

Figure 8. Proposition d'un schéma d'organisation spatiale des pratiques sur la plage urbaine spontanée.

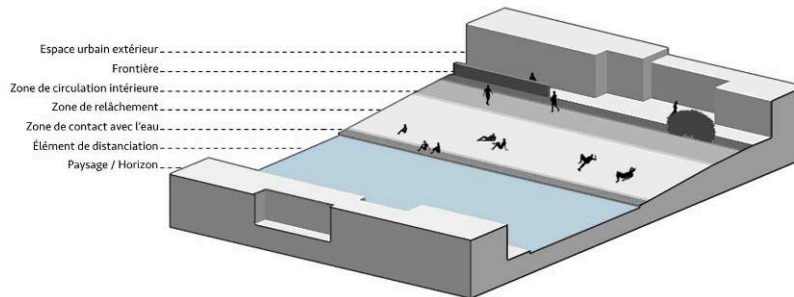


Illustration Maroua En-nejjari et Ignacio Requena

- 17 Sur nos terrains d'enquêtes, il apparaît que la majorité des baigneurs relâchés sont concentrés sur une section de l'espace s'étendant jusqu'au bord de l'eau. Cette zone, généralement plus longue que large, peut être plate comme le ponton du CAN ou en pente comme la pelouse de l'ENSAN. Sa matérialité diffère d'une plage spontanée à l'autre ; pavée dans l'espace en contrebas du square Maquis de Saffré par exemple, elle est plantée au miroir d'eau. C'est sur cette partie de l'espace que les citoyens s'exposent, se dévêtissent, s'allongent face à l'eau, parfois munis d'accessoires de plage affirmant leur statut de baigneur. Dans le modèle que nous proposons, cette zone est dite « de relâchement ». La figure 9 explicite les pratiques caractérisant la zone de relâchement dans le cas des douves du Château à Nantes.

Figure 9. Exemples de pratiques de relâchement dans les douves du château des Ducs de Bretagne.



Photo et montage Maroua En-nejjari

- 18 Une zone de proximité avec l'eau prolonge la zone de relâchement ; elle est matérialisée et investie différemment selon les terrains. C'est tantôt une zone où les comportements plagesques sont plus marqués, du fait de son éloignement de l'espace urbain, tantôt une zone investie par des citoyens moins relâchés. Dans certains cas, cette « zone de contact » se matérialise sous la forme d'un élément dissuasif créant une limite physique avec l'eau, comme pour la pelouse de l'ENSAN où une barrière végétale empêche l'accès à la Loire (fig. 10).
- 19 L'eau est interdite d'accès sur tous les terrains du corpus, néanmoins, sa présence visuelle semble confirmer sa nécessité. Dans nos temps d'observation, nous constatons que la majorité des plageurs sont orientés vers l'eau sauf dans le cas d'un plus grand nombre de plageurs rassemblés s'organisant en cercle, ou de plageurs suivant les rayons du soleil, comme cela s'observe également sur la plage « naturelle ». L'eau semble assurer une forme de distanciation avec la rive d'en face et oriente les regards vers un horizon commun lointain, de manière analogue à l'horizon des plages de rivage.

Figure 10. Pelouse de l'ENSAN, organisation des plageurs parallèlement face à la Loire.

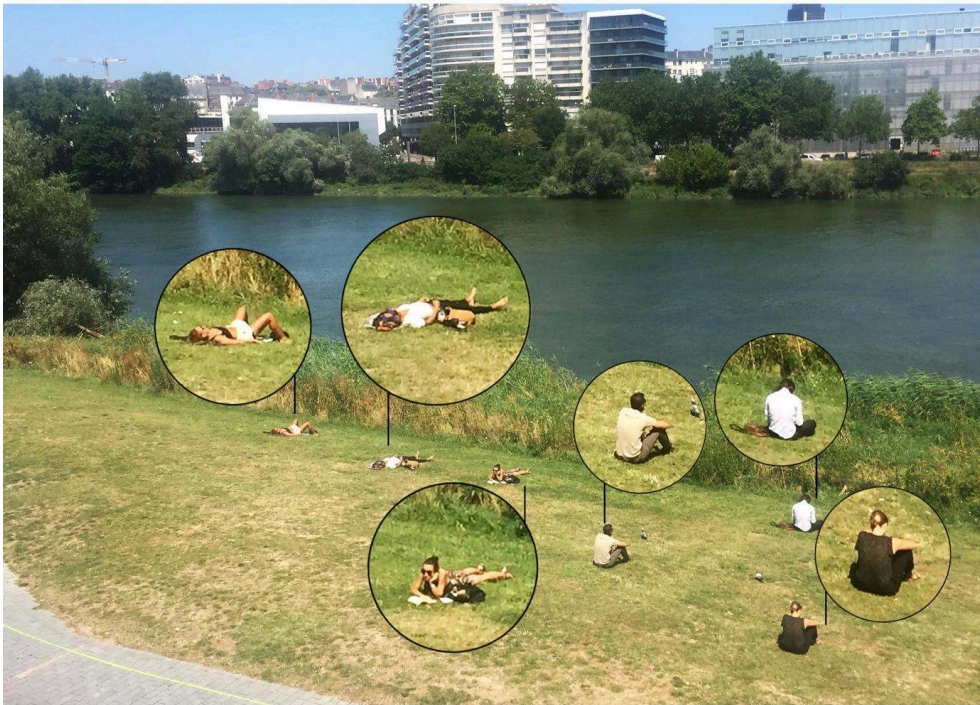


Photo et montage Maroua En-nejjari

- 20 L'eau semble ainsi constituer un élément de distanciation et de dépaysement central dans le schéma de configuration spatiale de la plage urbaine spontanée, favorisant le relâchement et la décontraction des citadins. Sur le ponton du CAN par exemple, l'eau crée une distance d'environ 60 mètres par rapport au paysage constitué principalement de bateaux, de végétation et de bâtiments d'habitation (fig. 11).

Figure 11. Ponton du CAN, l'eau favorise la distanciation et oriente les corps des plageurs.



Photo et montage Maroua En-nejjari

- 21 De manière analogue au modèle de la plage « naturelle », nous observons que la zone de relâchement de la plage urbaine spontanée est desservie par une zone de circulation intérieure la liant aux accès à l'espace et permettant aux citadins de choisir l'endroit de leur installation. C'est une zone de passage orientant la trajectoire des plageurs, où ils ne s'attardent pas à moins d'une fréquentation très dense, auquel cas cette zone est investie par les derniers plageurs arrivés sur l'espace. D'une plage urbaine à l'autre, cette zone se connecte différemment à la zone de relâchement, tantôt intégrée à celle-ci comme dans le square Maquis de Saffré (fig. 12), tantôt différenciée par un matériau particulier comme dans les douves du Château où elle se matérialise par un chemin piéton qui dessert l'ensemble des pelouses depuis l'accès principal (fig. 13).

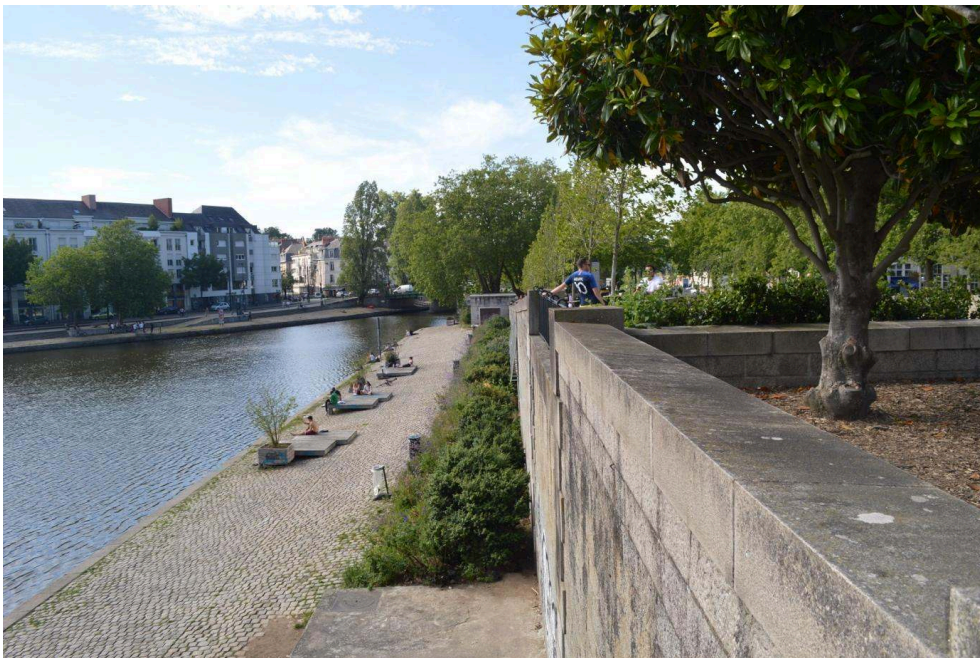
Figure 12. Doves du château des Ducs de Bretagne.



Le chemin piéton pavé, au milieu sur la photo, joue le rôle de zone de circulation intérieure à la situation de plage.

Photo et montage Maroua En-nejjari

Figure 13. Contrebas du square Maquis de Saffré.



La zone de circulation intérieure n'est pas différenciée matériellement de la zone de relâchement.

Photo et montage Maroua En-nejjari.

- 22 Dans notre modèle, l'environnement urbain est séparé, physiquement ou symboliquement, de l'espace de la plage par différents éléments créant une distanciation par rapport au quotidien urbain. Parmi ces éléments de rupture, nous

trouvons notamment la pente, la végétation, mais aussi la différence de niveaux et la gestion de l'accès à l'espace. Sur la pelouse de l'ENSAN par exemple, c'est la pente qui semble permettre la rupture avec l'environnement extérieur ; plus on descend dans la pelouse et plus les plageurs sont relâchés et les comportements plagesques exacerbés. Au miroir d'eau, une bande de végétation relativement dense crée une frontière, au moins symbolique, avec la voie automobile (fig. 14). Par ailleurs, les plageurs semblent rechercher des éléments de frontière au sein même de l'espace de relâchement. Les zones jouxtant les quelques arbres présents sur la pelouse constituent par exemple les premiers espaces d'installation des citadins, comme cela est visible sur la figure 14. Ces limites, implicites ou explicites, permettent de séparer les deux mondes aux pratiques *a priori* antagonistes que sont l'environnement urbain et l'univers de la plage. Cette zone est dite de « frontière » dans notre modèle.

Figure 14. Miroir d'eau.



Une bande de végétation crée une frontière avec les voies automobiles.

Photo et montage Maroua En-nejjari

- 23 De manière générale, les lieux urbains où émerge une situation de plage entretiennent un rapport particulier avec la ville. Ils sont centraux et simples d'accès, mais ils assurent néanmoins une rupture avec le milieu urbain. Ils répondent à une recherche de retrait et de recul, et en même temps à un besoin de proximité avec la ville. « Même si je sais que tout le monde nous voit depuis là-haut, ça donne quand même l'impression d'être loin, on s'en fout un peu des passants parce qu'on ne les voit pas trop », nous répond une plageuse nantaise au sujet du sentiment d'intimité. Cette dualité entre l'ouverture et la fermeture de l'espace semble caractériser la plage urbaine spontanée, qui à travers plusieurs éléments de frontières, physiques ou symboliques, semble activer un dépaysement sans pour autant être totalement étanche au quotidien urbain.

Les temporalités d'une plage urbaine spontanée

- 24 Comme la plage « naturelle », la plage urbaine spontanée semble évoluer selon plusieurs temporalités liées à ses diverses appropriations par les citoyens. Par sa mise à distance du quotidien urbain, la plage urbaine projette le citoyen en dehors du temps ordinaire et s'articule autour de temps propres. Nos observations nantaises conduisent à remarquer que la vie de ces espaces est structurée selon trois temporalités différentes : saisonnière, hebdomadaire et quotidienne.

Temporalité saisonnière

- 25 Du point de vue saisonnier, plusieurs phases, variant selon l'année et la météo, semblent structurer la vie de la plage urbaine spontanée et en modifier la pratique. Les premiers comportements plagesques prennent place sur les terrains nantais dès les premiers jours de beau temps. À partir de la fin du mois d'avril, après plusieurs mois pluvieux, les premiers plageurs avides d'exposition commencent à investir les lieux. Nous assistons à la phase d'apparition de la plage. Durant le mois de juin, les comportements de plage envahissent progressivement les terrains étudiés ; les vêtements et le mouvement urbains font place aux corps alanguis sur le sol, aux serviettes, aux crèmes solaires et aux sacs de plage. La situation de plage est installée, les plageurs cohabitent selon une sorte de contrat implicite qui leur permet de se relâcher et de s'exposer. Comme on peut s'y attendre, la température joue un rôle important dans la fabrication de la situation de plage. Les comportements plagesques sont ainsi moins prononcés en cas de grande chaleur. Pendant les journées de canicule, les rares citoyens présents sur les plages urbaines se réfugient à l'ombre et n'y passent qu'un temps réduit. En revanche, après une période pluvieuse, ces comportements reprennent et sont plus accentués, les citoyens semblant à l'affût du moindre rayon de soleil.
- 26 Ensuite, au fil du mois de juillet et en parallèle avec les départs en vacances, les situations de plages s'estompent progressivement. N'y demeurent que de rares plageurs n'ayant pas la possibilité de se déplacer sur la côte²⁰. Cette étape s'étend jusqu'à la fin du mois d'août, où nous assistons à une réapparition relative de la plage. Quelques plageurs réinvestissent alors les lieux dans une éventuelle quête de prolongation des vacances, et ce jusqu'à l'arrivée du mauvais temps, c'est-à-dire jusqu'à la fin du mois de septembre pour l'enquête menée en 2018.

Temporalité hebdomadaire

- 27 À l'échelle de la semaine, la vie de la plage urbaine spontanée varie principalement selon sa proximité au centre-ville et par conséquent sa fréquentation. De manière générale, les comportements plagesques sont plus exacerbés pendant la semaine que durant les week-ends, où les terrains étudiés sont alors plus fréquentés : les citoyens regagnent une posture urbaine aussitôt que la cohabitation se densifie. La coprésence semble ainsi avoir des limites et désamorcer le processus de plagification si elle s'intensifie. « Oui, pendant la semaine, mais le samedi il y a vraiment du monde, je ne serais pas très à l'aise avec ça » affirme une plageuse interrogée au sujet du port du maillot de bain. Par ailleurs, pendant le week-end, les espaces étudiés sont investis par

des touristes qui, au fil de notre enquête, semblent réticents à l'idée d'adopter des comportements plagesques dans un milieu urbain qui ne leur est pas familier.

- 28 Cette différence d'ambiance entre les jours de la semaine et les fins de semaine est cependant moins marquée sur les terrains nantais les plus excentrés. Ceux-ci étant rarement investis au hasard d'une balade, la fréquentation y est moins dense et les plageurs y sont souvent des habitués.

Temporalité quotidienne

- 29 À l'échelle quotidienne, l'ambiance des plages urbaines spontanées change fortement entre le début et la fin de la journée. Mis à part pendant les journées caniculaires, les lieux sont peu fréquentés le matin. Quelques rares citadins s'y arrêtent un instant, discutent, lisent un livre, dans une posture plutôt urbaine et sans s'attarder sur les lieux. « Normalement je venais plutôt en début d'après-midi, mais en ce moment il fait trop chaud, donc c'est la deuxième fois que je viens en fin de matinée », nous indique un plageur nantais sur le ponton du CAN. À l'heure du déjeuner, la majorité des situations observées sont investies par les pique-niqueurs. La fréquentation est assez dense et les citadins sont assis au bord de l'eau dans une posture relativement urbaine. C'est en début d'après-midi que les mangeurs font progressivement place aux plageurs. Ces derniers investissent progressivement les lieux avec leurs maillots de bains, leurs serviettes et leurs crèmes solaires entre 14 heure et 18 heures. La coprésence étant peu dense et les distances entre plageurs importantes, les corps se relâchent et la posture assise fait place à la posture allongée au soleil. En fin d'après-midi, le temps se rafraîchit, la fréquentation augmente, les attitudes plagesques disparaissent au fil des heures et le rapport au corps sur ces lieux est modifié. Une ambiance plus festive précède la tombée de la nuit et continue parfois très tard (fig. 15 et 16).

Figure 15. Contrebass du square Maquis de Saffré en début d'après-midi.

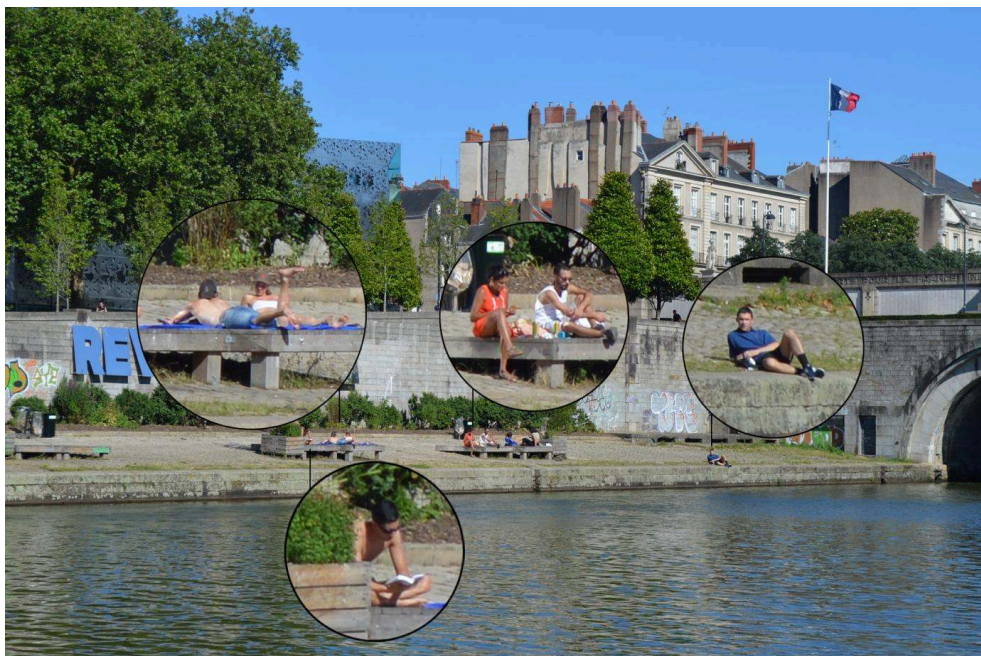


Photo et montage Maroua En-nejjari

Figure 16. Contrebais du square Maquis de Saffré en fin d'après-midi.



Photo et montage Maroua En-nejjari

Un nouveau rapport au corps en ville

- 30 Dans ces contextes spatiotemporels spécifiques, la plage urbaine spontanée, telle que nous l'avons observée, témoigne d'une nouvelle expression urbaine du corps, aussi bien au niveau de sa posture et de sa décontraction que du point de vue de son exposition. Notre travail d'enquête témoigne d'un rapport complexe au corps, variant d'une personne à l'autre et d'un lieu à l'autre, sur ces espaces éminemment sociaux marqués par des enjeux culturels et des questions de genre. Ce rapport est régi par le regard sur soi et le lien du plageur à son propre corps d'une part et par le regard des autres d'autre part. Il varie significativement d'un sexe à l'autre. Nos observations et entretiens montrent une facilité de la part des hommes à s'exposer torse nu dans l'espace public. Les femmes sont plus réticentes et les conditions favorisant leur dévoilement sont plus complexes. Il nécessite une préparation à la situation de plage à travers le port du maillot de bain, faute de quoi elles s'emploient à se dévoiler sans pour autant ôter leurs vêtements, la lingerie étant jugée par nos enquêtées comme relevant de l'intime. Par ailleurs, en fonction des situations, certaines femmes affirment ne pas toujours se sentir en sécurité au point de se relâcher totalement, surtout lorsqu'elles sont seules. Le besoin de légitimation collective semble important. D'une certaine manière, le groupe sécurise et autorise le relâchement, comme le suggère cette plageuse : « On y va toujours avec une copine ou deux au moins, et puis l'une encourage l'autre et on se met en maillot... Toute seule j'aurais peur, je me ferais embêter, c'est sûr. »

Une autorisation au relâchement au sein de l'espace urbain

- 31 Un paradoxe transparait entre le rapport intime au corps observé sur ces espaces et le manque d'intimité réelle qu'offrent ces lieux. De manière générale, la plage urbaine spontanée semble autoriser une nouvelle forme d'appropriation de l'espace public par le corps dévêtu et immobile. Cette autorisation n'est pas explicite car il n'existe pas de cadre légal entourant l'adoption de ces comportements en ville, notamment par rapport à la question de la semi-nudité. Dans ce sens, les représentants des pouvoirs publics interrogés s'accordent sur le fait que les comportements que nous avons définis comme plagesques sont tolérés et ne sont pas considérés comme déviants dès lors qu'ils prennent place dans des espaces initialement conçus pour le loisir :

Clairement, si on se dit... ce lieu on va le dédier à des usages de loisirs, de détente, en été le site est extrêmement agréable, en plein cœur de ville au bord du canal... et bien la logique veut qu'on accepte qu'à un moment les gens aient ces comportements de type plage (un responsable de service, Ville de Nantes).

- 32 La proximité de l'eau impliquerait la prévision et l'acceptation des comportements plagesques. Ces pratiques de décontraction seraient même vivement souhaitées dans certains cas, comme preuve de la réussite et du bon fonctionnement de ces espaces. Les attitudes plagesques seraient cependant moins tolérées sur des lieux plus fortement reliés à l'environnement urbain et aux espaces de circulation des citoyens.
- 33 Ainsi, en l'absence de cadre réglementaire, différents signaux semblent permettre au citoyen de se sentir légitime à exposer son corps au soleil et aux regards. Ces signaux semblent d'abord d'ordre spatial, les plages urbaines étudiées présentant une configuration spécifique explicitée plus haut. Ils sont aussi d'ordre socioculturel et sensible. L'adoption de comportements plagesques en milieu urbain s'inscrit notamment dans une sorte de légitimation collective des comportements, la légitimité du plageur étant en grande partie trouvée dans les pratiques des autres. Les plageurs ayant le même projet récréatif semblent complices dans leur relâchement. Une sorte de consensus implicite semble légitimer le dévoilement collectif et l'adoption d'attitudes plagesques. Ainsi, l'effet de groupe joue un rôle primordial dans l'activation du relâchement, mais il peut également le désactiver ou le freiner en cas de forte coprésence.
- 34 La familiarité avec le lieu apparaît également comme un élément important. Les citoyens habitués à fréquenter un espace spécifique semblent sécurisés par la connaissance du lieu, de ce qu'il est permis d'y faire et des logiques d'interaction qui y prennent place. La notion de « médiateur » ressort de notre enquête, à savoir un autre plageur, habitué des lieux, signifiant qu'il est autorisé d'agir d'une certaine manière dans un certain espace. En quelque sorte, par sa légitimité d'habitué de l'expérience plagesque, ce médiateur donne l'autorisation de s'exposer. « Moi ce n'était pas une habitude que j'avais en ville, et parce que mon fils me transmet quelque chose sur ce parc, on s'est autorisés à s'installer dans l'herbe, à prendre le temps, le soleil » (une plageuse nantaise).

Un besoin de transgression dans l'espace public contemporain

- 35 Le besoin de transgression paraît sous-tendre la situation de plage urbaine spontanée et il met notamment en avant sa dimension générationnelle. Cet aspect est apparu lors

de nos échanges avec les plageurs, en particulier les plus jeunes qui ne se reconnaissent pas dans les mises en plage scénographiées. Adopter des comportements de plage en ville semble découler pour eux d'un désir de détournement de l'espace public, d'y affirmer leur place voire de revendiquer un droit d'action sur celui-ci. *A contrario*, les plus âgés affirment se sentir plus enclins au relâchement dans des lieux où il leur est signifié qu'il est autorisé de le faire, les plages urbaines scénographiées par exemple : « C'est impossible pour moi ici. À côté des Machines de l'île il y a une sorte de plage avec du sable, des chaises longues et avec beaucoup de personnes dénudées, et là je n'aurai pas de problèmes », nous répond une Nantaise d'une soixantaine d'années au sujet du port du maillot de bain au bord de l'Erdre.

- 36 Les représentants des pouvoirs publics nantais interrogés ont également relevé cette tendance en ce qui concerne l'appropriation de l'espace public, particulièrement du point de vue du service de la tranquillité publique. Les citoyens auraient besoin d'espaces où ils peuvent s'exprimer librement et choisir la manière de se les approprier, ou du moins en avoir l'impression, comme le suggère un responsable au Service de tranquillité publique de la ville de Nantes :

On sent que les gens ont, de manière générale, besoin de s'affranchir des règles... C'est la ville libre (...). On sent que les gens ne cherchent pas des lieux aménagés, mais des lieux occupables en fonction de leur activité. Les gens ont envie d'être dehors et n'ont pas forcément envie d'aller sur des endroits où on leur dit ce qu'il faut attendre de leur part.

- 37 Ce besoin de transgression se matérialise également dans les différents élans de spontanéité et d'affranchissement des règles dont la ville est témoin en temps de canicule, notamment à travers les pratiques de *street-pooling*²¹ et le détournement des biens urbains pour le rafraîchissement ou pour le loisir.

Un nouveau lieu d'arrêt et du tout loisir

Un besoin de loisir extérieur dans la ville contemporaine

- 38 Un besoin d'extérieur semble animer les citoyens dès l'arrivée des beaux jours et transférer les lieux d'arrêt et de loisir depuis les espaces intérieurs vers les espaces publics extérieurs. Cette tendance nous conduit à situer la plage urbaine spontanée comme nouveau lieu d'arrêt et d'immobilité dans une ville en mouvement constant. Elle apparaît comme un substitut estival aux bars et aux cafés. Un sentiment de confinement pendant une partie de l'année qui se transforme en sentiment de liberté, lié à la possibilité d'être en extérieur lorsqu'il fait beau, est partagé par une grande partie des enquêtés : « Quand il fait moche, on reste dans les bars et quand il fait beau on a envie d'être à l'extérieur, on se sent plus libres je pense au bord de l'eau », nous indique une jeune plageuse nantaise. Au-delà d'être un substitut des espaces d'arrêt et de convivialité intérieurs de manière générale, la plage urbaine spontanée apparaît également dans nos entretiens comme un substitut du chez soi, un espace où les citoyens peuvent s'exposer, se relâcher, s'allonger, manger, boire ou encore s'aimer, comme ils le feraient à la maison par mauvais temps.
- 39 Par ailleurs, à l'instar de la plage « naturelle » à laquelle la référence est faite, dans ce sens, par plusieurs participants à nos enquêtes, la plage urbaine spontanée apparaît aux

citadins comme un lieu de sociabilité où la rencontre est plus simple et la proximité moins gênante, comme l'exprime ce plageur :

Moi je trouve que la plage c'est un endroit où on peut beaucoup plus rencontrer, parler aux gens qu'on ne connaît pas... On peut faire un foot, se parler, tout est plus facile. C'est des lieux où l'on rencontre beaucoup plus facilement les gens. Pareil, au bord de l'Erdre, c'est plutôt facile d'engager des conversations.

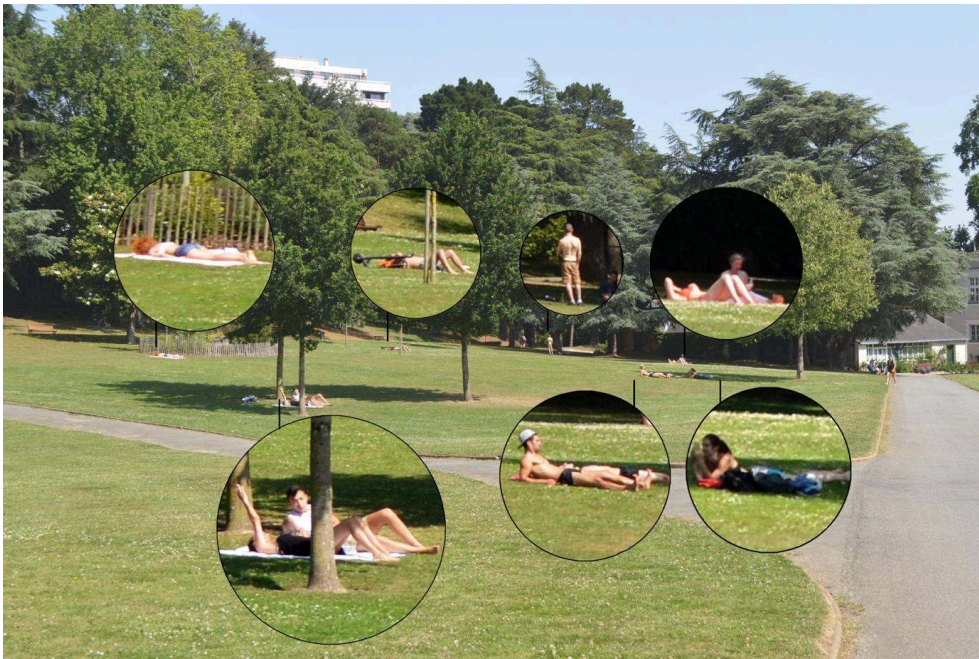
Une place grandissante pour le loisir dans l'aménagement des villes

- 40 Les responsables des différentes entités en charge de l'espace public interrogés ont mis en avant un intérêt grandissant pour les usages de loisir, d'agrément et de détente dans l'espace urbain. Ces acteurs publics n'ont pas identifié de manière explicite les comportements plagesques tels que nous les définissons ici, et ils ne font pas directement le lien avec la plage « naturelle ». Néanmoins, le phénomène que nous décrivons s'inscrit selon eux dans la dynamique du passage d'une approche fonctionnelle de l'espace public à une approche tournée vers les usages, plus particulièrement les usages de loisir et d'agrément. Les berges des fleuves et autres espaces de relâchement sont ainsi vus comme des alternatives aux loisirs marchands. Un élu de la ville de Nantes insiste notamment sur le fait que la ludification non marchande de l'espace public de la ville, basée sur la détente et le relâchement, est une condition nécessaire pour l'acceptabilité et la viabilité de la ville dense. Les usages de loisir et de repos sont au centre des préoccupations des décideurs lorsqu'il s'agit de l'aménagement de l'espace public aujourd'hui, dans un contexte où la ville tend à se retourner vers ses espaces naturels.

Le parc, un cas limite de l'émergence des situations de plage en ville

- 41 Ayant choisi l'eau comme point de départ pour l'identification de nos terrains, notre enquête a démarré autour des cours d'eau nantais avant de s'étendre aux autres espaces disposant d'un élément aquatique, à savoir le miroir d'eau et les douves du château des Ducs de Bretagne. Au fil de l'enquête, il nous a semblé évident d'ouvrir notre questionnement aux parcs publics comme lieux de loisir, d'oisiveté et de détente, et à leur statut éventuel de plage urbaine spontanée. En effet, les comportements que nous avons identifiés comme plagesques sont également observables dans certains parcs et jardins publics faisant partie de la ville tout en étant en rupture avec celle-ci. Nous avons donc élargi notre enquête au parc de Procé, un vaste espace emblématique de la ville de Nantes situé un peu à l'écart du centre-ville. Force a été de constater que ce lieu fonctionne selon une logique propre, liée à son relatif isolement du quotidien urbain. Les parcs sont des espaces publics accessibles à tous certes, mais fermés. Ils paraissent alors constituer une sorte de microcosme dans lequel on se déplace dans un dessein récréatif et où la loi urbaine semble moins s'appliquer. Nous considérons donc que les parcs publics sont des lieux dans lesquels peut émerger une situation de plage (fig. 17), mais leur caractère « non urbain » les éloigne de la définition de la plage urbaine spontanée telle que nous la concevons dans notre recherche. Ceci pose le parc urbain comme éventuel cas limite de l'émergence d'une situation de plage en ville.

Figure 17. Pelouse nord-est du parc de Procé à Nantes.



Photos et montage Maroua En-nejjari

Conclusion

- 42 La plage urbaine spontanée semble s'imposer comme nouveau lieu de loisirs pluriels, synonyme de relâchement, de bien-être et d'exposition. Elle instaure une forme référentielle hybride à l'interface entre l'imaginaire du rivage et de la plage comme espace naturel et oisif, et celui de la ville dense comme espace artificiel de contrôle social et de sollicitations. Elle met en avant une nouvelle forme d'urbanité, fondée sur la décontraction et l'oisiveté, et capable de recréer les conditions de relâchement et de bien-être au sein de la ville dense.
- 43 La situation de plage à Nantes semble prendre place dans des lieux urbains répondant à un schéma d'organisation spatiale spécifique où les pratiques varient selon le rapport à l'environnement urbain dans les différentes zones de l'espace. La rupture avec la sphère du quotidien se fait plus ou moins selon l'espace, physiquement ou symboliquement, à travers différents supports mettant en avant l'influence du rapport à la nature, à la ville et à l'altérité. L'importance de l'espace dans la génération d'une situation plagesque en ville fait de la plage urbaine spontanée un enjeu d'aménagement et un potentiel levier de transformation et de renouvellement de l'espace public contemporain.
- 44 Les différentes temporalités autour desquelles s'articule la plage urbaine spontanée mettent en avant l'émergence de situations de plages en ville comme réponse aux fortes chaleurs de plus en plus fréquentes et témoignent d'un nouveau rapport aux saisons. La question de la temporalité met aussi en lumière un rapport éventuel entre la plage urbaine spontanée et la plage « naturelle » comme deux phases d'une seule et même expérience, du moins dans le cas de Nantes, l'une se substituant à l'autre selon la saison et la température extérieure.

- 45 La situation de plage met par ailleurs en évidence des espaces non hermétiques aux enjeux sociaux, culturels et sensibles de la ville dense, où se jouent des questions aussi bien générationnelles et culturelles que des questions de genre. Elle témoigne de rapports différenciés au corps, à l'oisiveté, à la ville et à l'altérité. Elle atteste également d'un rapport différencié à la norme, qui fait de la plage urbaine spontanée tantôt un espace de délectation, tantôt un espace de transgression, tantôt un espace de revendication.

BIBLIOGRAPHIE

L'étude de différentes situations de plage à Nantes et les hypothèses émises à travers celle-ci nous amènent à nous questionner sur l'état de ce phénomène dans d'autres villes françaises. Élargir notre recherche à différents contextes urbains, géographiques et climatiques semble donc essentiel pour la compréhension globale de l'émergence de situations de plages urbaines spontanées dans les villes contemporaines et des enjeux spatiaux, sociaux et culturelles entourant ce phénomène.

F. Barthes-Deloizy, *Géographie de la nudité : être nu quelque part*, Paris, Éditions Bréal, 2003.

C. Botero & Al, Recreational parameters as an assessment tool for beach quality. *Journal of Coastal Research*, n° 70, 2014, pp. 556-562.

V. Coëffé, « La plage, fabrique d'une touriste(cité) idéale », *L'Information géographique*, vol. 74, n° 3, 2010, pp. 51-68.

V. Coëffé, E. Jaurand, B. Taunay, « Introduction au dossier : La plage, territoire des corps », *Mondes du Tourisme*, n° 9, 2014, pp. 32-41.

A. Corbin, *Le territoire du vide : l'Occident et le désir du rivage (1750-1840)*, Paris, Flammarion, 1988.

J. Corneloup, « Du bain de mer... aux bains de mer, analyse d'une transition culturelle », *Presses Universitaires de Rennes (Arts et sociétés)*, 2015, pp. 189-201.

M. Foucault, « Des espaces autres », *Empan*, n° 54, 2004 (1967), pp. 12-19.

E. Goffman, *La mise en scène de la vie quotidienne. 2. Les relations en public*, Paris, Éditions de minuit, 1973.

C. Granger, « Le désordre des plages ou la difficile émergence d'un territoire à part, 1920-1940 », *Mondes du Tourisme*, n° 9, 2014, pp. 68-79.

V. Guyonnard, *Dimensions cachées et attentes spatiales dans un espace de pratique de tourisme et de loisir. Une analyse géographique de la plage en Charente-Maritime*, thèse de doctorat, Université de La Rochelle, 2017.

M. Jolé, « Le destin festif du canal Saint-Martin ». *Pouvoirs*, n° 116, 2006, pp. 117-130.

M. Jolé, « Que sont devenus les espaces publics parisiens ? », *Métropolitiques*, 20 oct. 2013, [en ligne] <https://www.metropolitiques.eu/Que-sont-devenus-les-espaces.html>, page consultée le 10 janvier 2019.

- E. Jurado *et al.*, « Coastal Zone Management: Tools for establishing a set of indicators to assess beach carrying capacity », *Journal of Coastal Research*, n° 5, 2009, pp. 1125-1129.
- J. Lageiste, « La plage, un objet géographique de désir ». *Géographie et cultures*, n° 67, 2008, pp. 7-26.
- P. Ory, *L'invention du bronzage*, Paris, Éditions Complexe, 2008.
- B. Pradel, « Mettre en scène et mettre en intrigue : un urbanisme festif des espaces publics », *Géocarrefour*, n° 3, 2007, pp. 123-130.
- B. Pradel, *Rendez-vous en ville ! Urbanisme temporaire et urbanité événementielle : les nouveaux rythmes collectifs*, thèse de doctorat, Université Paris Est, 2010.
- B. Pradel et G. Simon, « Quand le citoyen joue au plagiste. Paris Plage, des référents touristiques dans le quotidien urbain », *Espaces et sociétés*, n° 151, 2012, pp. 69-84.
- B. Pradel et G. Simon, « Les corporéités de Paris-Plages : entre surveillance institutionnelle et autodiscipline collective », *Mondes du tourisme*, n° 9, 2014, pp. 58-67.
- M. Polette et G.D. Raucchi, « Methodological Proposal for Carrying Capacity Analysis in Sandy Beaches: A Case Study at the Central Beach of Balneário Camboriú (Santa Catarina, Brazil) » *Journal of Coastal Research*, 2003, pp. 94-106.
- J. Rieucou, « Vers des plages urbaines postbaltéaires au début du XXI^e siècle. Entre domestication estivale et neutralité hivernale », *Géographie et cultures*, n° 67, 2008, pp. 27-46.
- F-X. Roig i Munar, « Análisis de la relación entre capacidad de carga física y capacidad de carga perceptual en playas naturales de la isla de Menorca », *Investigaciones Geográficas*, n° 31, 2003, pp. 107-118.
- J-D. Urbain, *Sur la plage : mœurs et coutumes balnéaires*. Paris, Payot & Rivages, 1994.

NOTES

1. B. Pradel, « Mettre en scène et mettre en intrigue : un urbanisme festif des espaces publics », *Géocarrefour*, n° 3, 2007, pp. 123-130 ; B. Pradel, *Rendez-vous en ville ! Urbanisme temporaire et urbanité événementielle : les nouveaux rythmes collectifs*, thèse de doctorat, Université Paris Est, 2010 ; B. Pradel et G. Simon, « Quand le citoyen joue au plagiste. Paris Plage, des référents touristiques dans le quotidien urbain », *Espaces et sociétés*, n° 151, 2012, pp. 69-84 ; B. Pradel et G. Simon, « Les corporéités de Paris-Plages : entre surveillance institutionnelle et autodiscipline collective », *Mondes du tourisme*, n° 9, 2014, pp. 58-67.
2. M. Jolé, « Le destin festif du canal Saint-Martin », *Pouvoirs*, n° 116, 2006, pp. 117-130.
3. *Ibid.*
4. F. Barthes-Deloizy, *Géographie de la nudité : être nu quelque part*, Paris, Éditions Bréal, 2003, p. 118.
5. Thèse de doctorat en architecture et études urbaines financée par un contrat doctoral du Bureau de la recherche architecturale, urbaine et paysagère du ministère de la Culture.
6. V. Guyonnard, *Dimensions cachées et attentes spatiales dans un espace de pratique de tourisme et de loisir. Une analyse géographique de la plage en Charente-Maritime*, thèse de doctorat, Université de La Rochelle, 2017.
7. V. Coëffé, « La plage, fabrique d'une touristi(cité) idéale », *L'Information géographique*, vol. 74, n° 3, 2010, pp. 51-68.

8. J. Lageiste, « La plage, un objet géographique de désir ». *Géographie et cultures*, n° 67, 2008, pp. 7-26.
9. C. Granger, « Le désordre des plages ou la difficile émergence d'un territoire à part, 1920-1940 », *Mondes du Tourisme*, n° 9, 2014, pp. 68-79.
10. V. Coëffé, E. Jaurand, B. Taunay, « Introduction au dossier : La plage, territoire des corps », *Mondes du Tourisme*, n° 9, 2014, pp. 32-41.
11. J. Rieucan, « Vers des plages urbaines postbaignées au début du XXI^e siècle. Entre domestication estivale et neutralité hivernale », *Géographie et cultures*, n° 67, 2008, pp. 27-46 ; P. Ory, *L'invention du bronzage*, Paris, Éditions Complexe, 2008.
12. A. Corbin, *Le territoire du vide : l'Occident et le désir du rivage (1750-1840)*, Paris, Flammarion, 1988.
13. V. Guyonnard, *Dimensions cachées et attentes spatiales*, *op. cit.*
14. B. Pradel et G. Simon, « Les corporités de Paris-Plage... », *op. cit.*
15. E. Goffman, *La mise en scène de la vie quotidienne. 2. Les relations en public*, Paris, Éditions de minuit, 1973.
16. B. Pradel et G. Simon, « Les corporités de Paris-Plage... », *op. cit.*
17. Les photographies présentes dans cet article témoignent de ces situations. Elles ne sont pas de qualité optimale, la prise de vue étant délicate dans un contexte de plage.
18. M. Polette et G.D. Raucci, « Methodological Proposal for Carrying Capacity Analysis in Sandy Beaches: A Case Study at the Central Beach of Balneário Camboriú (Santa Catarina, Brazil) » *Journal of Coastal Research*, 2003, pp. 94-106; F-X. Roig i Munar, « Análisis de la relación entre capacidad de carga física y capacidad de carga perceptual en playas naturales de la isla de Menorca », *Investigaciones Geográficas*, n° 31, 2003, pp. 107-118; E. Jurado *et al.*, « Coastal Zone Management: Tools for establishing a set of indicators to assess beach carrying capacity », *Journal of Coastal Research*, n° 5, 2009, pp. 1125-1129; C. Botero *et al.*, « Recreational parameters as an assessment tool for beach quality », *Journal of Coastal Research*, n° 70, 2014, pp. 556-562; J. Corneloup, « Du bain de mer... aux baignades, analyse d'une transition culturelle », *Presses Universitaires de Rennes (Arts et sociétés)*, 2015, pp. 189-201,
19. *Ibid.*, et V. Guyonnard, *Dimensions cachées et attentes spatiales dans un espace de pratique de tourisme et de loisir. Une analyse géographique de la plage en Charente-Maritime*, thèse de doctorat, Université de La Rochelle, 2017.
20. Nantes est située à moins d'une heure de voiture du rivage atlantique. De nombreux nantais se déplacent aux beaux jours vers les villes et les plages de la côte.
21. Pratique d'arrachement des bouches d'incendie permettant de faire jaillir de l'eau sous pression dans l'espace public, généralement lors de canicules.

RÉSUMÉS

Nous appelons plages urbaines spontanées les espaces publics contemporains où les citoyens adoptent des comportements habituellement réservés à la plage, dans des lieux *a priori* non aménagés à cette fin. Ces lieux publics urbains, souvent au bord de l'eau, font émerger un nouveau rapport au corps et à l'oisiveté dans l'espace public et témoignent d'une tendance au détournement et à l'appropriation spontanée de la ville par les citoyens. Nous nous intéressons ici à l'identification des conditions spatiotemporelles, socioculturelles et politiques de l'émergence d'une situation de plage spontanée dans l'environnement urbain. Cet article rend compte de

l'état d'avancement de l'étude du phénomène de plage urbaine spontanée, à travers un travail d'enquête *in situ* mené à Nantes en 2018, puis un travail d'enquête hors situation, mené auprès des « plageurs » et de responsables de la ville en 2019.

Spontaneous urban beaches are contemporary public spaces where city dwellers behave as if they were on the beach, although these places have not been apparently planned for this purpose. Such urban public spaces, often located along the waterside, reflect the emergence of a new approach to body and idleness in the public realm on the one hand, and the trend of functional diversion and spontaneous appropriation of the city on the other hand. This paper sheds light on the identification of the spatio-temporal, socio-cultural and political conditions of the emergence of a spontaneous beach situation in the urban environment. To do so, we have conducted an in-situ field survey in the city of Nantes in the summer of 2018, followed by a survey work out of beach situations, conducted with city dwellers and public officials of the city in 2019.

INDEX

Mots-clés : Plage urbaine, Situation de plage, Espace public, Oisiveté, Ambiance urbaine

Keywords : Urban Beach, Beach Situation, Public Space, Idleness, Urban Ambiance

AUTEURS

MAROUA EN-NEJJARI

Maroua En-nejjari, architecte, est doctorante en architecture et études urbaines au sein du CRENAU, équipe nantaise du laboratoire Ambiances Architectures Urbanités (AAU-UMR CNRS 1563), à l'École nationale supérieure d'architecture de Nantes. Elle bénéficie d'un contrat doctoral du Bureau de la recherche architecturale, urbaine et paysagère du ministère de la Culture.

maroua.en-nejjari@crenau.archi.fr

IGNACIO REQUENA

Ignacio Requena, architecte et docteur, est maître de conférences à l'École nationale supérieure d'architecture de Nantes, chercheur au sein du CRENAU, équipe nantaise du laboratoire Ambiances Architectures Urbanités (AAU-UMR CNRS 1563).

ignacio.requena@crenau.archi.fr

DANIEL SIRET

Daniel Siret, docteur architecte habilité à diriger des recherches, est chercheur titulaire du ministère de la Culture à l'École nationale supérieure d'architecture de Nantes. Depuis 2015, il dirige le laboratoire Ambiances Architectures Urbanités (AAU-UMR CNRS 1563) associant les équipes CRENAU à Nantes et CRESSON à Grenoble.

daniel.siret@aau.archi.fr